



Païement d'une facture en plusieurs fois

Par **twini175**, le **11/04/2011** à **22:22**

Bonjour,

Ma question est d'ordre général. Peut t-on payer une facture en plusieurs fois même sans le consentement du créancier. Je donne un exemple : Une facture d'eau importante par exemple peut elle être réglée en 2 ou 3 mensualités même si le trésor public refuse un échéancier de paiement; Qu'en est il au juste ?

Je vous remercie de vos réponse.

Par **mimi493**, le **11/04/2011** à **23:22**

Le créancier a le droit d'exiger le paiement en une fois. Il encaissera ce que vous envoyez et vous poursuivra pour le reste (vous pouvez avoir l'eau coupée aussi)